

Projet d'établissement **Un volet politique documentaire : pourquoi ? Comment ?**

1-Pourquoi ?

Pour appliquer les textes

1.1 Circulaire de missions des professeurs documentalistes (30 mars 2017) - extrait

« Avec les autres membres de la communauté pédagogique et éducative et dans le cadre du projet d'établissement, il élabore une politique documentaire validée par le conseil d'administration, et à sa mise en œuvre dans l'établissement. Cette politique documentaire, qui tient compte de l'environnement de l'établissement, permet aux élèves de disposer des meilleures conditions de formation et d'apprentissage. Elle a pour objectif principal la réflexion et la mise en œuvre de la formation des élèves à la culture informationnelle, l'accès de tous les élèves aux informations et aux ressources nécessaires à leur formation.

La politique documentaire comprend la définition des modalités de la formation des élèves, le recensement et l'analyse de leurs besoins et de ceux des enseignants en matière d'information et de documentation, la définition et la gestion des ressources physiques et numériques pour l'établissement ainsi que le choix des leurs modalités d'accès au CDI, dans l'établissement, à la maison et en mobilité. La politique documentaire s'inscrit dans le volet pédagogique du projet de l'établissement et ne se limite ni à une politique d'acquisition de ressources, ni à l'organisation d'un espace multimédia au sein du CDI. »

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733

1.2 La politique documentaire d'établissement, texte académique (30 mai 2002)

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/documentation/reperes-institutionnels/>

2- Comment ?

La démarche adoptée au lycée La Colinière de Nantes

2.1 en avril 2017

Rencontre avec M.Sachet, Proviseur du lycée. Accord de M.le Proviseur pour la mise en place d'un atelier « politique documentaire » (atelier de pré-rentree de septembre 2017) proposé aux enseignants, administrateur réseau, gestionnaire, CPE, direction.

La production finale attendue sera matérialisée sous forme de **fiche « qualéduc »**

2.2 en juin 2017

Élaboration, par les professeures documentalistes d'un **questionnaire diagnostique**, validé par M.Sachet.

En fichier attaché

Ce questionnaire diagnostique rappelle la définition d'une politique documentaire.

Il s'articule autour de 4 axes :

1- La politique d'acquisition des ressources documentaires (physiques et numériques) du lycée et des outils (postes informatiques du lycée).

2- La politique d'accès à l'information documentaire (gestion des salles informatiques, CDI , cas particulier des internes...).

3- La politique de formation à la culture informationnelle des élèves et des enseignants.

4- La politique de communication au sein du lycée.

2.3 en septembre 2017

Le questionnaire diagnostique est distribué en 2 temps :

- lors d'un atelier de pré-rentrée (19 participants volontaires, dont notre administrateur réseau, très utile). Cet atelier a permis de clarifier les enjeux du questionnaire, d'apporter des réponses claires et précises aux professeurs présents (notamment sur le fonctionnement de l'acquisition de matériels, la disponibilité des salles informatiques...).

- aux professeurs coordonnateurs, direction, CPE.

30 questionnaires ont été dépouillés.

La synthèse des questionnaires a permis de créer une « **fiche qualéduc** » (non existante parmi les modèles de fiches proposés) . Cette fiche servira de base de travail afin d'apporter des solutions aux « points faibles » et de construire des actions concertées.

(ci-dessous)

19/01/18



POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET INFORMATIONNELLE
Lycée La Colinière Nantes





1. Plan Planifier

Volet obligatoire du PE(circulaire ac-nantes 30/05/2002), elle permet de clarifier, avec tous les acteurs du lycée, les fonctions dévolues aux différentes ressources (numériques et non numériques) pour la construction d'une culture informationnelle par les élèves.

Planifier : les évolutions technologiques, les modifications des usages dans la recherche info-documentaire.

Planifier : la construction d'une cohérence pédagogique, centrée sur la formation des élèves à une maîtrise de l'information, nécessaire dans toutes les disciplines.



2. Do Mettre en œuvre

Se donner des outils pour un diagnostic (questionnaire établissement)

Mettre en œuvre une politique d'acquisition de ressources documentaires (budget lycée)

Mettre en œuvre une politique d'acquisition de matériels (Région – achats Paréo)

Mettre en œuvre une politique de mise à disposition des documents (réseau qui fonctionne, portail E-Sidoc)

Mettre en œuvre une politique d'accès aux espaces dédiés (CDI, salles informatiques, salles de travail à la vie scolaire...) : accès libres, accès sur réservation, horaires, maintenance.

Mettre en œuvre une politique de formation des élèves : appliquer les textes disciplinaires (circulaire de mission des professeurs-documentalistes, ...) et transdisciplinaires (TPE, AI , projets technologiques, ...) ; développer l'esprit critique des élèves sur les sources informationnelles : maîtrise du portail E-Sidoc, maîtrise des sources Internet ; aboutir à une exigence commune (qui peut être, pour l'élève, une bibliographie raisonnée, selon les normes et évaluée, pour toute recherche info-documentaire).

Mettre en œuvre une formation des enseignants de discipline ?



3. Check Evaluer

INDICATEURS

Évaluation diagnostique : synthèse du questionnaire : création d'une fiche « qualéduc »

Rapport pédagogique et perspectives du CDI , présenté en conseil d'enseignement - *annexe 1*

Politique d'acquisition de matériels : taux de renouvellement et nouveaux matériels

Politique de maintenance de matériels informatiques : taux de résolution de tickets GLPI ...

Politique d'accès aux espaces : bilan des dysfonctionnements rapportés par les utilisateurs

Évaluer la formation des élèves à la culture informationnelle, via les documentalistes : complémentarité prof.documentaliste / prof de discipline . (cf rapport pédagogique CDI – *annexe 1*)

Évaluer la formation des élèves à la culture informationnelle, via les dispositifs tels que les TPE , AI.....

Diagnostic partagé

Points forts

- Fonds documentaire du CDI : 25000 documents. Près de 100 000 références.
- Budget abonnements aux « revues papier » suffisant : gestion des réabonnements et facturations simplifiés via une agence (France Publications). Revues numériques implémentées sur e-sidoc.
- Ouverture du CDI sur l'amplitude horaire des élèves (44h/semaine) ; planning de réservation visualisable en ligne sur le site du lycée.

Nombre de séances CDI/Discipline : moyenne hebdomadaire de 20h/semaine

- + de 600 postes informatiques au lycée (moyenne académique =1poste pour 4 élèves), mais parc vieillissant. Réservation de certaines salles informatiques possible via e-lyco.

Points faibles

- Non transparence de la partie affectée par les crédits disciplinaires à la documentation
- Accessibilité des salles informatiques sur réservation parfois difficile (ex : alignements TPE...)
- **Accessibilité et nombre de salles informatiques sans réservation insuffisante. Matériel à contrôler trop souvent (salles de travail à la vie scolaire)**
- Formation de tous les élèves à la culture informationnelle **très dispersée** (maîtriser la recherche sur le portail e-sidoc, évaluer l'info sur Internet, établir une bibliographie..). Quid d'une évaluation dans les disciplines ?
- **Les enseignants sont peu formés (formation initiale et continue) à l'enseignement de la recherche info-documentaire**

Objectifs

- Apporter des solutions pour remédier aux points faibles

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
Sur la mise à disposition des salles informatiques, notamment en libre accès	clarifier le nombre et la disponibilité des salles informatiques, notamment les salles en libre accès. Maintenance du matériel informatique des salles en libre accès : signaler tout dysfonctionnement via GLPI (qui?)	
Sur les évolutions technologiques	Modification du R-I concernant les téléphones portables ?	
Sur les modifications des usages dans la recherche info-documentaire des élèves	Former les élèves à l'esprit critique, notamment sur leurs sources (appliquer les textes) dans toutes les disciplines en collaboration (ou non) avec les professeurs documentalistes.	
Numérique responsable	À pérenniser avec les enseignants en EDE SES 2nde 4 séances proposées au CDI	Année scolaire
Former les enseignants de discipline	Stage PAF à organiser ?	

--